



Direction de l'Immigration  
Bureau des titres de séjour

Code AGDREF : 9829

**PREMIÈRE DEMANDE : MEMBRE DE FAMILLE D'UN ÉTRANGER TITULAIRE DU STATUT RLD-  
CE DANS UN AUTRE ETAT-MEMBRE DE L'UE ET AYANT ÉTÉ ADMIS À CE TITRE AU SÉJOUR EN  
FRANCE**

(PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU CONJOINT)

**Liste des pièces à fournir : ORIGINAL et PHOTOCOPIE**

*(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète agréé près une cour d'appel).*

**Justificatif d'état civil et de nationalité :**

- \* Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)
- \* Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'un titre de séjour)
- \* Si l'étranger est marié et/ou a des enfants : extrait d'acte de mariage ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande)

**Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :**

- \* Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location datant de moins de 3 mois
- \* si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, original et copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant datée de moins de 3 mois

**3 photographies d'identité récentes** (format 35mm X 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005) – *Pas de copie*

**Carte de séjour délivrée par la France au conjoint ou parent** titulaire du statut « résident de longue durée-CE » dans un autre Etat de l'UE et ayant été admis à ce titre au séjour en France (ou récépissé de demande de cette carte de séjour en cas d'arrivée simultanée »)

**Carte de séjour délivrée par un autre Etat de l'UE** portant la mention « résident de longue durée-CE » au **conjoint ou parent**

**Justificatif de la résidence régulière du demandeur**, en qualité de membre de famille, dans le premier Etat membre ayant accordé le statut « résident de longue durée-CE » à son conjoint ou parent (titre de séjour ou décision favorable de regroupement familial prise par l'autorité compétente de l'autre pays de l'UE)

**Justificatifs de ressources propres** (exclusion des prestations sociales ou allocation), suffisantes (famille de 2 à 3 personnes : au moins le niveau du SMIC ; famille de 4 à 5 personnes : au moins le niveau du SMIC + 10% ; famille de plus de 5 personnes : au moins le niveau du SMIC + 20%), stables et régulières (bulletin de paye ou avis d'imposition ou attestation de versement de pension ou contrat de travail ou attestation bancaire, etc)

**Justificatif d'assurance-maladie** : carte d'assurance-maladie ou attestation d'assurance maladie

**Déclaration sur l'honneur JOINTE concernant votre situation familiale complétée, datée et signée**

## DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT VOTRE SITUATION FAMILIALE

	NOM	Prénom	Sexe F / M	âge	nationalité	Pays de résidence	Ville de résidence
<b>Conjoint(e)</b> *      Mariage PACS Union libre	Depuis le :						
<b>Enfants</b>							
<b>Père</b>							
<b>Mère</b>							
<b>Frères et sœurs</b>							

\* rayer les mentions inutiles

Signature :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur,  
l'exactitude des informations inscrites dans le tableau ci dessus

*fait à STRASBOURG le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_*